

Emplacement BOX(S) merci de mettre une croix sur le ou les box(s) concerné(s)

Streetbox "Champagne 1" - Chemin de Praz 21, 23 (parcelle 832)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36

37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54
55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72

Streetbox "Champagne 2" - Chemin de Praz 19 (parcelle 823)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

Date d'arrivée : _____

COORDONNEES PROPRIETAIRE	COORDONNEES LOCATAIRE (en cas de location)
Nom, prénom :
Raison sociale :
Adresse <u>privée</u> :
NPA, Lieu :
Téléphone fixe :
Téléphone portable :
E-mail :
Site Internet :
Utilisez-vous une boîte aux lettres sur le site de Streetbox ?	<input type="checkbox"/> Non, merci de m'écrire à mon adresse privée <input type="checkbox"/> Oui
<i>Si location, merci de remplir les deux colonnes</i>	

TYPE(S) D'ACTIVITE(S) DANS LA BOX

Professionnelle Privée

	NON	OUI	Type(s):	Surfaces (m ²) :
Stockage :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bureau :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atelier :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vente/commerce :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Log. de fonction :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre :			
Nombre de personnes actives dans le box :				
N° de place(s) de parc :				
Description détaillée de l'activité prévue dans le box				
.....				
.....				
.....				
.....				

Une autorisation municipale peut être délivrée uniquement pour les affectations dites de "stockage et dépôt" pour usage professionnel, sans activité industrielle et sans personnel.
Dans le cas contraire, une demande de permis de construire doit être faite (ex.: administration, activité industrielle ou artisanale, vente, restaurant, commerce, cabinet médical, stockage privé,...).

TRAVAUX D'EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS PREVUS (descriptif détaillé à joindre au présent formulaire avec plans, devis des travaux, liste des produits stockés et autres informations utiles)

Tous travaux, même de minime importance, et changements d'affectation doivent être annoncés à la commune pour autorisation municipale.

Mode de chauffage
Chauffage électrique et chauffe-eau électrique interdits

GESTION DES DECHETS	
Type de déchets produits	Filière d'évacuation
.....
.....
.....
.....

REMARQUES

Le règlement de la zone industrielle se trouve sur le site Internet de la commune www.champagne.ch

Art. 93 de la LATC "Inspection des bâtiments"

1. La municipalité fait procéder à des inspections des bâtiments chaque fois qu'elle le juge nécessaire,...

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu, date :

Signature :



A renvoyer à : Administration communale, Rue du Village 1, 1424 Champagne
ou par mail à : champagne@champagne.ch